Le Mazet

Bulletin municipal



HIVER 2013/2014 N° 51

SOMMAIRE

- Crédit Photo Bulletin Hiver 2013 : Frédéric André, Claudia Boittin, Alain Debard, Emeline Fauriat, Frank Gambina, Mickaël Masse, Christian Paulet, Thierry Quesada, Laurent Riffard, Patrick Roux, Centre de loisirs, Crèche Les Pitchounets, Eglise Protestante Unie de France, Eglise du Riou, Entr'aide paysanne, Esat Amis du Plateau, La Costette, Rando du Haut-Lignon, SICALA 43.

ÉTAT CIVIL

du 1er décembre 2012 au 30 novembre 2013

7 naissances - 6 mariages - 9 décès

NAISSANCES

Léanna COTTE, le 9 février à Firminy, domiciliée le Moulin de Boyer
Largo RUEL, le 18 février à Saint-Étienne, domicilié la Chalayouze
Naëlie RAZIMBAUD, le 21 février à Firminy, domiciliée à Vacheresse
Mathéo MANEVAL, le 19 avril au Puy-en-Velay, domicilié les Hostes
Joseph ROCHE, le 1er mai à Saint-Priest-en-Jarez, domicilié les Hostes
Nino HÉRITIER FERRIER, le 14 août à Firminy, domicilié montée du Temple
Élia BONNET, le 22 août à Firminy, domiciliée à Levet

MARIAGES

Julien TERRIER et Manon FERRAPIE, le 20 avril
Carl GEENSE et Julie CHARLOT, le 22 juin
Yves VIDAL et Danielle OLIVE, le 6 juillet
Julien DÉLÉAGE et Fanny DELOUME, le 19 juillet
Luc-Étienne BRUN et Marie BARRIOL, le 24 août
Gaëtan MILLIERE et Aurore VERGNON, le 24 août

DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS de DÉCÈS

André ARGAUD, 72 ans, domicilié montée du Temple,
époux de Odette DEBARD, le 22 janvier à Saint-Priest-en-Jarez

Louise BRAGARD, 88 ans, domiciliée route de Tence,
veuve de Prosper ROCHE, le 15 février au Puy-en-Velay

Hébert ROCHE, 81 ans, domicilié place de la Mairie,
époux de Mélina MASSON, le 18 mars au Mazet

Marc DELHOMME, 87 ans, domicilié camping de Surnette,
époux de Mauricette BESSET, le 2 mai au Mazet

Huguette ASSIBAT, 78 ans, domiciliée route de Fay,
veuve de Henri PELLEGRIN, le 8 mai au Mazet

Camille DUTRONC, 78 ans, domicilié lotissement de Surnette,
époux de Anne-Marie FURTER, le 10 mai au Mazet

Gabriel ROCHE, 76 ans, domicilié rue des Écoles,
époux de Simone PICOT, le 19 août à Saint-Agrève

Marian MLEKO, 54 ans, domicilié à Roudon,
époux de Ewa MARCINIAK, le 23 septembre au Chambon-sur-Lignon

René MURAND, 75 ans, domicilié le Moulin de Blachon,
époux de Paulette GRAND, le 12 octobre à Saint-Agrève

Daniel Verron

Vœux de la municipalité

Vous êtes cordialement invités à participer aux vœux de la municipalité, qui se dérouleront le 28 décembre 2013 à 18h00 dans la salle des Fêtes de la mairie.



À l'heure où j'écris ces lignes, les premiers assauts de l'hiver ont transformé notre environnement.

Quel contraste avec les couleurs qui ont émaillé les animations estivales ! De la ronde multicolore illuminant la Foire du Terroir au parcours culturel à travers plantes et fleurs du jardin botanique, chacun a pu trouver son plaisir dans la richesse et la diversité des manifestations.

Cette année, nous sommes allés à la rencontre d'un Albert Camus intime, raconté simplement par sa fille, nous avons accueilli l'Orchestre d'Auvergne, décliné les couleurs de l'arc en ciel, applaudi le folklore et les musiques d'Amérique du Sud.

Au fil des ans, les activités de loisirs contribuent à l'épanouissement de la vie sociale de la commune ; elles en constituent aussi un levier économique en renforçant son attractivité auprès des touristes et villégiateurs indispensables au travail des commerçants et artisans.

Au côté des associations, la municipalité soutient l'ensemble des manifestations. C'est un investissement destiné à développer l'accueil des nouveaux visiteurs et à faciliter l'organisation d'évènements festifs ou culturels.

Dans cet esprit, nous avons pris le parti de dynamiser le camping municipal. Dès l'an prochain, nous entreprendrons l'édification de cinq chalets destinés à la location ainsi que la création d'une aire de jeux.

Avec le même objectif, nous venons de lancer une réflexion sur la construction d'une salle proche du village où se côtoieraient enfants de l'école, spectacles et manifestations.

Pour terminer sur le volet économique, je voudrais souligner l'activité des entreprises, fort heureusement relativement épargnées par la crise, qui ont beaucoup contribué au maintien de l'emploi et au rayonnement de notre Territoire.

Je salue également les agriculteurs, accompagnés par un été ensoleillé, qui ont assuré les récoltes dans de bonnes conditions ainsi que les commerçants et artisans dont la plupart ont investi dans le service et la qualité afin d'augmenter leur activité et donner une image dynamique de la commune.

Merci à tous ceux qui font la vitalité de notre collectivité et en préparent l'avenir.

En cette fin d'année où, à l'image de la Nature, tout semble se mettre en sommeil, j'ai une pensée particulière pour les amis qui nous ont quittés en nous léguant une œuvre porteuse de progrès. Je pense notamment à Camille Dutronc dont les énergies et les initiatives ont marqué les trente dernières années de la vie mazetoise à La Costette, Mazet-Electronique, L'ESAT des Amis du Plateau. Merci Camille !

Avec la communauté des habitants du Mazet, je veux manifester notre solidarité et notre soutien à ceux qui pleurent un être cher, aux malades et à tous ceux que la neige et la burle confinent dans leur isolement. Que notre sollicitude soit pour eux un rayon de soleil dans la grisaille de l'hiver.

Après une année 2013 « haute en couleurs » je vous invite toutes et tous à aborder 2014 avec optimisme ; le nouvel an s'ouvre comme un livre plein de promesses avec ses pages blanches que nous écrirons ensemble.

Au nom du Conseil municipal, de toutes les forces vives de la Commune et en mon nom personnel, je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le Maire
Bernard Cotte

Conseil municipal du 25 juillet 2013

Détermination du nombre de délégués communautaires

Une nouvelle représentation des communes au conseil communautaire plus en rapport avec la population de celles-ci, doit intervenir lors des prochaines élections municipales. Le CM se range sur la proposition faite par le président de la CCHL lors d'une réunion de bureau, à savoir : Tence 8 délégués, Le Chambon 7, Le Mazet 4, Saint-Jeures 3, Chenereilles 2, Le Mas 2.

Vente de terrain à l'Aulagnier Petit

Le CM donne son accord pour vendre la parcelle de terrain communale E 1899 d'une superficie de 488 m^2, au prix de 10 € le m^2, les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Vente de terrain à l'Aulagnier Grand

Le CM est également d'accord de vendre, dans les mêmes conditions, la parcelle de terrain communale D 1931 d'une superficie de 197 m^2.

Régularisation foncière au Petit Crouzet

La commune achète pour la création d'un chemin de desserte, la parcelle D 1922 d'une superficie de 16 ca, au prix global de l'euro symbolique.

Question diverses

Emprunt

Après consultation de différentes banques la commune contracte auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, un emprunt de 100 000 € (Investissement : budget général 50 000 €, assainissement 25 000 €, camping 25 000 €) remboursable en 15 ans.

Subvention club scrabble

Le CM prend connaissance de la lettre adressée par la présidente. Un supplément d'information va être demandé pour connaître plus précisément si le club souhaite utiliser un ordinateur fixe ou portable.

Camping

Le camping conserve son classement trois étoiles pour une durée de quatre ans. Ce classement ne peut que valoriser la fréquentation.

D'après les premières études de l'organisme "Tourisme Hôtel Action" le site présente des potentialités à faire valoir par une réorganisation de l'espace camping, la création de nouvelles structures d'hébergement et surtout une meilleure communication au plan commercial.

Le CM invite le bureau d'étude à poursuivre sa réflexion vers ces différents axes.

Dénomination des rues

La fabrication des panneaux et des plaques est envisagée courant octobre avec une pose au début de l'hiver.

Point de lavage VTT (circuits Respirando)

Comme prévu le point de lavage des VTT se trouvera au camping de Surnette, à côté de la borne de vidange des camping-cars. Un matériel approprié sera installé : arceaux pour poser les vélos, point d'eau avec minuteur, tuyau avec lance.

Informations diverses

Remise en état des voiries communales

Tous les travaux envisagés sur les voiries communales de Salettes, le Petit Crouzet, Montgiraud, Mazalibrand ont été réalisés.

Aménagement local fitness

En raison du retard pris pour la consultation des entreprises, l'activité fitness devra s'adapter à l'avancement des travaux qui débuteront par l'aménagement de la salle du sous-sol.

Conseil municipal du 10 octobre 2013

Étude Camping

Compte-rendu de l'étude effectuée par le cabinet Hôtels Actions. Le camping est un élément important du tourisme sur la commune. La proposition est d'implanter cinq Habitations Légères de Loisirs ainsi qu'une aire de jeux pour un montant prévisionnel de 200 000 € HT. Il est préconisé de privilégier la qualité mais aussi d'engager une stratégie de promotion du camping qui passe par l'utilisation des nouvelles techniques de communication (internet), l'édition de dépliants…

Le conseil décide de poursuivre l'étude paysagère en vue de l'implantation des équipements.

CG2D

Avenant aux propositions :

- 15 000 € sur le Camping.
- 15 000 € sur l'aménagement du local Fitness.
- 45 523 € sur la voirie communale.

École du Mazet

L'école accueille aujourd'hui 89 élèves.

Le Conseil municipal vote une subvention de 55 € par élève, soit une somme globale de 4895 € pour l'année 2013/2014. Cette somme comprend les frais engagés par l'école pour les fournitures scolaires et les sorties pédagogiques. L'activité piscine donnera lieu à une facture séparée.

Le passage de l'école aux nouveaux rythmes scolaires, sur cinq jours travaillés, se passe au mieux, sans difficulté particulière. Le coût résiduel pour la commune peut être estimé à environ 1000 €.

Délibérations

- Le Conseil, après en avoir délibéré accepte d'attribuer au nouveau comptable l'indemnité de Conseil.
- Le Conseil donne son autorisation au Comptable pour la relance et la poursuite des débiteurs de la commune.
- Le Conseil accepte la mise en non valeur d'une créance d'un montant de 251,17 € sur le budget de l'Eau et une autre d'un montant de 177 € sur le budget de l'assainissement.
- Il est proposé d'adhérer à l'Association MACEO, association financée par les collectivités qui peut nous accompagner dans les appels d'offres pour des opérations innovantes, telles que le projet de chaufferie bois (Maison de retraite et Halle Fermière). Après en avoir délibéré, le Conseil donne son accord pour l'adhésion, le montant de cotisation étant fixé à 0,035 € par habitant.
- Régularisation foncière entre la commune et l'Église Protestante Unie :

Parcelle AE 345 appartenant à la commune : La commune cède une superficie de 321 m^2 à l'Eglise Protestante Unie.

Parcelle AE 378 appartenant à l'Église Protestante Unie :

L'Église Protestante Unie cède une superficie de 13a32ca à la Commune.

- Échange de terrains entre la commune et M. Jean Cachard :

La commune cède une superficie de 50 m^2, cadastrée désormais sous le N°AE 582 et conserve une superficie de 8a 55ca cadastrée désormais sous le N°AE 581.

Pour la parcelle AE 377 permettant l'accès à la voie publique, il est cédé une superficie de 50 m^2 à la Commune, cadastrée désormais sous le N° 584.

Décisions modificatives

Le Conseil adopte à l'unanimité des décisions modificatives sur les budgets de la Commune, de l'Eau, de l'Assainissement et du Camping.

Divers

Signalisation des rues :

Les plaques de rue et les N° du bourg sont en cours de fabrication. A ce propos il y a lieu de procéder à plusieurs rectifications sur les noms de rue :
- Le Tracoulet devient : « *Passage du Tracoulet* »
- Lotissement Bel Horizon devient : « *Allée Bel Horizon* ».
- Lotissement La Petite Roche devient : « *Allée de la petite Roche* ».
- Lotissement chemin de Levet devient : « *Allée des Epicéas* ».

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces modifications, le tableau général sera transmis à la Poste.

Une information relative à cette nouvelle signalisation sera réalisée par la voie du bulletin municipal.

Point sur les travaux projetés pour l'aménagement du local fitness

Ils devraient commencer la semaine prochaine sous la conduite de M. Gardrat architecte et Lucien Roux pour la commune.

Sapeurs-Pompiers

Suite aux annonces effectuées par différentes voies, le Centre de sapeurs-pompiers du Mazet se complète aujourd'hui, plusieurs personnes ont fait acte de candidature.

Conseil municipal du 22 novembre 2013

En début de séance, le Maire annonce la démission de Monique Gros Coudray.

Demande de la création d'un emplacement de taxi

Le CM se prononce favorablement pour la création d'un nouvel emplacement de taxi.

Carte communale, évaluation environnementale

Lors de sa réunion du 22 mars 2013, le CM a confié au cabinet BEMO de s-Charensac la révision de la carte communale, en vue de la création du parc photovoltaïque de Chenebou. Comme dans le territoire communal se trouve une zone classée Natura 2000 en bordure du Lignon, où l'on trouve la moule perlière et l'écrevisse a patte blanche, une évaluation environnementale s'avère nécessaire. Le CM décide de confier cette étude au cabinet MTDA pour un coût de 10 841 € TTC, la subvention de l'État pouvant atteindre 70 %.

Diagnostic AEP, coût supplémentaire

Le cabinet CETI chargé de faire le diagnostic et la cartographie du réseau AEP, demande 2 350 € supplémentaires pour terminer l'étude. Cette différence de coût résulte de la longueur réelle du réseau : 90 km, au lieu des 50 km prévus dans le marché. Le CM donne son accord.

Admission en non valeur

Le CM se prononce pour une admission en non valeur des sommes suivantes : 1, 01 € (solde factures cantine) et 73,67 € (solde facture du syndicat des eaux).

Demandes achat de terrain

Deux habitants dont les maisons sont contigües à Ronsavaux, demandent à acheter respectivement 35 et 47 m² de terrain communal, afin de régulariser une situation foncière. Le CM donne son accord. Prix de vente du terrain 10 € le m², frais de bornage et de notaire à la charge des acquéreurs.

Un résidant du lotissement de Surnette souhaite également acquérir une parcelle de terrain communal de 6,5 m de large sur 27 m de long, pour construire un garage. Le CM donne son accord, sous réserve que l'implantation du garage ne gène aucunement le déneigement de la place attenante. Le prix de vente du terrain est fixé à 15 € le m², les frais étant à la charge de l'acquéreur.

Projet de construction d'une salle modulable

Le CM décide de présenter pour la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) un projet de salle modulable. Cette salle pourrait être utilisée comme salle d'évolution par la maternelle, salle de gym, de spectacle, salle de fêtes. L'avant projet sommaire doit être présenté avant le 15 janvier. Une commission est chargée de réfléchir sur le plan, l'utilisation de la salle, ainsi que sa superficie et son implantation, compte tenu qu'elle doit bénéficier du chauffage fourni par la chaufferie bois située derrière l'école. Une consultation d'architectes sera organisée pour élaborer un APS avec chiffrage, à partir du cahier des charges établi par la commission. Le projet est à fournir pour le 7 janvier.

Travaux immeuble de la Poste

Lucien Roux fait le point sur les travaux entrepris dans cet immeuble. Au niveau rez-de-jardin les travaux sont presque terminés, reste à faire la peinture et à poser l'escalier d'accès. L'activité fitness sera déplacée à ce niveau lorsque seront entrepris les travaux au niveau de la rue. En ce qui concerne l'aménagement de la salle de classe (musée), à noter que le plafond délabré, par suite de la démolition d'une cloison, est à refaire.

Délibérations diverses

- Échange de terrain Cachard, mairie. Lors de l'échange de terrain entre Jean Cachard et la mairie, il n'a pas été noté que Jean Cachard conservait un droit de passage sur la partie de terrain cédée à la mairie. Accord du CM sur ce droit de passage.
- Régularisation comptable Diverses délibérations sont prises afin de régulariser sur le plan comptable l'inventaire des subventions transférables.
- Convention médecine préventive Le CM autorise le Maire à renouveler la convention présentée par le CDG 43 qui permet d'adhérer au service de médecine préventive, la présente convention arrivant à échéance le 31 décembre 2013.

Informations diverses

- Sécurisation de l'accès à l'école Suite aux demandes du conseil d'école, le CM décide d'apposer sur le portail de l'école, un panneau d'interdiction de stationner. La zone sera déterminée par un marquage au sol. De plus, un passage pour piéton sera également matérialisé pour traverser la route en face de l'école. De part et d'autre de ce passage sur la départementale, deux panneaux signaleront la présence de l'école ou d'enfants.
- Poubelles à puces Le pourcentage de distribution chez les particuliers atteint pour la commune du Mazet 55 %. Une réflexion s'engage sur le modèle de containers collectifs à adopter, sachant que leur utilisation sera subordonnée à l'emploi de jetons payants.

Diagnostic du réseau d'eau potable

La modernisation de notre réseau d'eau potable date de 1956 avec l'adduction des captages de Majal, auparavant destinés au village de la Chèze, vers le bourg du Mazet. Maître Salque était alors maire de la commune.

Depuis, de nombreuses canalisations ont été posées pour desservir la quasi-totalité des maisons de la commune, à tel point que, de nos jours, la longueur du réseau s'élève à plus de 90 km si l'on inclut le secteur de Mazelgirard, desservi par le Syndicat des Eaux de Tence.

Aujourd'hui, la desserte est assurée par sept réseaux distincts :

RÉSERVOIR du BOURG alimenté par les captages de Majal, Jargou, Astracoulas et par le trop plein du **RÉSERVOIR de FAURIE**.

RÉSERVOIR DU VOLAMONT alimenté par le pompage du Puits du Lignon.

RÉSERVOIR DE CHIRAUD exploité conjointement avec la commune de Saint-Jeures, alimenté par les sources de la Vialette et du Moulin de la Bataille.

RÉSERVOIR DE CHAMPAGNAC exploité par la commune de Fay et alimenté par les captages du Rouge.

RÉSERVOIR de la BATAILLE exploité par la commune d'Araules et MAZELGIRARD, comme indiqué ci-dessus.

Seul le réseau du Volamont bénéficie d'un traitement bactériologique permanent, entièrement rénové en 2012. Les autres étant alimentés par des captages de surface, très sensibles aux pollutions dues aux eaux de ruissellement, notre ressource est parfois vulnérable.

D'autre part la majorité des canalisations ayant été posées à une époque où les plans de récolement n'étaient pas systématiques, nous n'en possédons aucun plan précis.

C'est la raison pour laquelle, depuis l'an dernier nous avons entrepris un diagnostic de l'ensemble des réseaux. L'adjudicataire, la société CETI, est en train de réaliser la cartographie complète des canalisations et des ouvrages de toutes tailles (du réservoir à la bouche à clef) sous la conduite de l'Agence Régionale de Santé avec la participation du Syndicat des Eaux du Velay.

La deuxième étape consistera à élaborer un plan d'actions avec, en premier lieu, la pose de compteurs généraux permettant de détecter les fuites et de mieux connaître la fiabilité du réseau.

En parallèle, une réflexion est conduite sur l'amélioration de la qualité de l'eau et son traitement périodique ou permanent.

Les premières mesures du plan d'action devraient être mises en œuvre en 2014.

De plus nous avons adhéré au Syndicat Intercommunal de Production d'Eau Potable (SIPEP) d'Yssingeaux et nous réfléchissons à l'interconnexion avec ce réseau dont la ressource bénéficie d'un traitement permanent et qui nous permettrait d'affronter les périodes d'étiage. Nous avons demandé au Syndicat des Eaux du Velay de rédiger un cahier des charges en vue d'un Appel d'Offres, puis nous rechercherons des subventions afin d'alléger la dépense estimée à 500 000 € environ.

Pour terminer, sachez que nous comptons actuellement 943 abonnés (compte non tenu des habitations desservies par Araules et le Syndicat des Eaux de Tence) et que nous avons livré en 2012/2013, 61 234 m³ soit 3,4 % de moins qu'au cours de l'exercice précédent.

Il semblerait que cette baisse soit générale, car à la même époque, le Syndicat d'Yssingeaux enregistre une diminution de 7,4 %, dont moins 8,1 % sur les communes interconnectées, c'est-à-dire sur les communes les plus rurales.

Bernard COTTE

Travaux immeuble Ferrier

Acquis par la municipalité et hébergeant déjà le bureau de Poste et l'activité Fitness, l'immeuble Ferrier est en train de subir une sorte de lifting interne dans le but final de l'ouvrir à un maximum de personnes. Le local de l'Association "Fitness Forme Ensemble" était devenu trop exigu et de plus ne pouvait être utilisé par des personnes à mobilité réduite. Les travaux consistent à relier l'espace existant à l'étage inférieur pour agrandissement. Au sous sol, il est ainsi créé un espace supplémentaire de 32 m² se rajoutant aux 25 m² réaménagés du Rez de chaussée. Disposant d'une aire plus importante, le bureau de l'association sportive se propose d'acquérir du matériel supplémentaire : un tapis de course, un vélo elliptique, une planche d'abdominaux (la fleur de Décathlon), un plateau vibrant et du petit matériel… Elle dispose déjà d'un deuxième rameur non encore utilisé.

À l'étage, les pièces existantes servaient surtout au stockage de matériel, l'idée est venue d'y reconstituer une salle d'école à l'ancienne (environ 40 m²). Beaucoup de matériel a été recueilli au fil des fermetures de nos écoles de hameau et a servi à deux expositions temporaires dans la salle sous la mairie qui avaient eu beaucoup de succès. L'idée est de créer une exposition permanente qui pourra faire l'objet de visites par petits groupes.

Les travaux sont conduits sous le contrôle de M. GARDRAT, architecte.

Avant de réaménager, il a fallu d'abord démolir (cloisons, plafonds vétustes etc.) : entreprise PMT = SOEIRO.
Platrerie Peinture, réfection de cloisons, plafonds, doublages sur murs pour isolation : entreprise Gilles CHAZOT.
Réfection du réseau électique, VMC : entreprise Alain CHAZOT
Carrelage : entreprise Roger DEVIDAL.
Menuiseries Extérieures et Intérieures : entreprise Christophe HÉRITIER.
Reprise de l'installation de chauffage, création de sanitaires (normes handicapés) : Entreprise Étienne BERNARD.

Lucien ROUX, Christian PAULET



Dénomination des rues du MAZET et numérotation des maisons



La municipalité du Mazet, en collaboration avec les services du courrier de la Poste, a choisi de dénommer et numéroter les rues du bourg du Mazet et des lotissements de Surnette, de la Petite Roche, de Bel Horizon et de Levet. Posséder une adresse complète avec un nom de rue, et un numéro de maison facilite l'accès aux soins (médecin, infirmière, SIAD, aide ménagère, pompiers, SAMU, gendarmerie), permet aux facteurs et à leurs remplaçants aux transporteurs de trouver plus facilement les adresses. Par souci de rester le plus proche des appellations utilisées jusqu'à maintenant le principe de conserver au maximum le nom des rues a été respecté. Comme le raccordement à EDF, au réseau d'eau, d'assainissement, le raccordement postal est un élément indispensable à la vie quotidienne des habitants. Avec le développement des nouvelles technologies, tel que le GPS, cet équipement permettra une localisation précise et rapide d'une habitation. La mise en place des plaques sera faite fin d'année 2013, premiers mois de l'année 2014, suivant les conditions météorologiques. Pratiquement, l'installation des plaques et panneaux de rues sera réalisée par les employés communaux.

Les habitants du bourg et des lotissements recevront un certificat d'adresse, ainsi que des cartes de correspondances fournies par la Poste, afin qu'ils puissent communiquer leur adresse à leurs correspondants, administrations, clients, fournisseurs..., sans affranchissement. En ce qui concerne la fixation des plaques de maisons (numéro de la maison) celles-ci seront à retirer gratuitement en mairie avec la présentation du certificat d'adresse. Elles seront posées par le propriétaire ou le locataire et elles devront être impérativement visibles de la voie publique. Une notice explicative sera remise afin de faciliter la fixation de la plaque. Sur le tableau suivant sont récapitulé le nom des rues.

Jean CACHARD pour la commission communication

du carrefour central au panneau d'entrée de village	ROUTE DE TENCE
du carrefour central au panneau d'entrée du village	ROUTE DE FAY
du carrefour central au panneau d'entrée de village	ROUTE DU CHAMBON
du carrefour central au lotissement de la Petite Roche	RUE DU LIZIEUX
du carrefour central au stade	MONTÉE DU TEMPLE
Jonction entre la montée du Temple et la Rue du Lizieux	RUE DES ÉCOLES
du débouché sur la route du Chambon jusqu'à la maison Suet	CHEMIN DE LAROUE
du débouché sur la route de Fay jusqu'aux dernières maisons	CHEMIN DE LA CHALAYOUSE
du débouché sur la route du Chambon jusqu'au panneau d'entrée du village de Roudon	MONTÉE DE ROUDON
du débouché sur la montée de Roudon (1ère route à droite en se dirigeant vers le village de Roudon depuis Le Mazet) jusqu'aux dernières maisons	CHEMIN DU COGNET
du débouché sur la montée de Roudon (2ème route à droite en se dirigeant vers le village de Roudon depuis Le Mazet) jusqu'aux dernières maisons	CHEMIN DU MARAYRE
du débouché sur la montée de Roudon (au niveau de la maison Grousson sur la droite)	ALLÉE BEL HORIZON
du débouché sur la route du Chambon jusqu'au panneau d'entrée du Lotissement	ROUTE DE SURNETTE
lotissement de Surnette, voie sur la gauche en venant du Mazet par la route de Surnette	IMPASSE DES GENÊTS
lotissement de Surnette, voie sur la droite en venant du Mazet par la route de Surnette et débouchant sur le Chemin du Champ Premier	CHEMIN DES BARBELOTTES
jonction entre le lotissement de Surnette et le chemin de Levet	CHEMIN DU CHAMP PREMIER
du lieu-dit « Chantarel » au village de Levet	CHEMIN DE LEVET
chemin débouchant sur la route de Fay et conduisant aux HLM de La Vaysse	CHEMIN DE LA VAYSSE
jonction entre la route de Fay et la rue du Lizieux	PASSAGE DU TRACOULET
jonction entre la route de Tence et la montée du Temple	CHEMIN DE LA CARRIÈRE
de l'arrière des HLM route de Tence au chemin de la Carrière	ALLÉE DES JARDINS
jonction entre la route de Tence et l'allée des Jardins	RUE CASIN – RAPIA
du débouché sur la route de Tence à Galope	CHEMIN DE GALOPE
lotissement de la Petite Roche	ALLÉE DE LA PETITE ROCHE
carrefour central et la place sous la mairie	PLACE DE LA MAIRIE
parking devant la Halle Fermière	PLACE DES DROITS DE L'HOMME
du débouché sur la route de Fay jusqu'à l'atelier du Sabotier	IMPASSE DU SABOTIER
à la sortie du Mazet direction Tence sur la droite	ZONE ARTISANALE DE RIOUTORD
à la sortie du Mazet direction Tence sur la gauche	ZONE ARTISANALE DE LA MION
du débouché Route de Tence jusqu'à la dernière maison	CHEMIN DE LA COULEYRE
jonction entre la rue du Lizieux et la rue des Écoles	CHEMIN DE L'ARCHOU
voie en création entre le lotissement de Surnette et le Chemin de Levet	ALLÉE DES MERISIERS
de la montée du Temple au Centre de Loisirs	CHEMIN DU BRUAS
au niveau de la jonction du chemin de Levet et de l'allée des Merisiers	ALLÉE DES ÉPICEAS

Quel avenir pour le camping de Surnette ?



Le camping municipal est un établissement créé dans les années 70 et régulièrement transformé depuis 40 ans. L'établissement est ouvert de Pâques à la Toussaint. Aujourd'hui il comprend 67 emplacements classés 3 étoiles. Il accueille des campeurs en caravane et 15 emplacements sont occupés par des résidences légères de tourisme (mobile home). Au fil des années les campeurs sont surtout des occupants résidentiels. Ils sont présents plusieurs mois. Cette forme d'habitat joue un rôle non négligeable pour l'économie de notre commune. La commune augmente ainsi sa population de 30 à 200 personnes au moins (selon les périodes) grâce au camping. La formule d'hébergement en camping permet de séjourner ou de partir au vert dans des conditions économiques avantageuses ou par simple choix d'un système de vacances convivial. Comme la plupart des campings de la région, notre équipement se trouve à un tournant de son devenir. La fréquentation des campeurs de passage (1 à 3 nuitées) tend à disparaître. L'usage du camping-car se multiplie et les adeptes de la toile de tente sont rares à notre altitude, même si les chiffres nationaux montrent un engouement de nos concitoyens pour le camping. Cela concerne en fait surtout les zones littorales et des proximités de points forts touristiques. Partout en France le camping devient résidence de vacances, le mobile home remplace les autres formules. La toile devient grand confort ou extra légère en randonnée ou en haute montagne. La municipalité a fait récemment le point de cette situation. Elle se félicite d'une année 2013 qui a connu une augmentation de fréquentation et un chiffre d'affaire en hausse, en particulier grâce aux efforts d'Éric Girard le nouveau gérant.

Pour les élus de la commission camping un état des lieux était cependant nécessaire. La commune a donc confié au cabinet « Hôtels Action » un diagnostic technique, commercial et financier. Pour l'expert qui a apporté un regard et une analyse extérieure professionnelle, le Mazet et le Plateau disposent d'un réel potentiel pour développer une activité d'hébergement touristique. L'office de tourisme structure les actions et les acteurs locaux, il offre un service d'accueil très professionnel sur le territoire, le classement du Haut-Lignon comme « station respirando » va donner un essor à l'offre touristique du canton et attirer des touristes sur des hébergements variés et complémentaires. Aujourd'hui, les clients des hôtels, des gîtes, des campings recherchent des services et des tarifs très différents. Les différentes formules d'accueil du territoire sont donc nécessaires et complémentaires. « Hôtels Action » recense 278 emplacements pour campeurs sur les communes du Haut-Lignon dont seulement 12 unités ouvertes à la location (caravanes, chalets, mobile homes) ce qui est très peu. Un emplacement locatif est occupé en moyenne 48 % des jours d'ouverture, un emplacement nu. 20 %. De plus le taux de fréquentation s'améliore avec le niveau de confort (+9 % pour les 3*). Bien entendu, la fréquentation augmente avec la communication, la publicité, la promotion du camping. Les locations de mobile home sont très prisées par les anciens campeurs qui aiment retrouver leur ambiance « camping », par les familles sensibles aux tarifs attractifs, à la sécurité d'un espace délimité, à l'ouverture sur la nature, par les groupes à la recherche d'hébergement collectifs (valorisés par la présence d'une salle commune). Le cabinet qui a fait plusieurs visites sur place propose donc à la commission de développer l'offre locative sous forme d'habitations légères de loisir, (HLL) de 30 m² au plus, de 4 places au moins, d'un bon niveau de confort et installées dans un environnement paysager agréable. Par une telle offre l'image de qualité du camping devrait être renforcée. Sans vouloir bouleverser les pratiques et dans le respect des clients fidèles, le cabinet propose de regrouper progressivement les résidents en caravane et d'offrir des emplacements mobile home aux caravaniers qui souhaiteraient abandonner la caravane. Cette modernisation devrait permettre d'offrir plus de confort aux usagers. La priorité de la municipalité a toujours été de veiller à l'équilibre financier de notre équipement municipal et de maintenir le rôle économique de celui ci pour la vie économique et touristique de la commune.

T. QUESADA

NOUVELLE INSTALLATION

TAXI DU LIZIEUX Toutes distances, 24h/24h
Sandrine NEBOIT « Chemin de Laroue » - 43520 MAZET-ST-VOY - Tél : 06 14 50 77 24

IMPRIMERIE DE CHEYNE

Le projet d'installation de l'Imprimerie de Cheyne à la Ferme du Besset est abandonné en raison de l'annulation de la vente de l'entreprise à Florence Buty par son propriétaire Jean François Manier.

Utilisation salle des fêtes

Notre salle des fêtes sérieusement rafraîchie dans le cadre de la rénovation générale de la mairie il y a quelques années et techniquement bien équipée (sonorisation, prise pour rétro projecteur, écran) rend à la communauté d'inestimables services. Située au cœur du village, disposant de places de parking en nombre suffisant, elle est victime de son succès et accueille des activités culturelles diverses et variées (nos photos). Durant l'été, il est même très compliqué de disposer de cet espace communal. Dans tous les cas il faut auparavant réserver et renseigner préalablement la feuille que les secrétaires de mairie gardent sous la main dans leur bureau. Et il arrive fréquemment que certaines expositions estivales ne puissent y trouver leur place.

Heureusement nous disposons de quelques solutions de repli sur des salles plus petites et plus « excentrées ». Ce fut le cas pour l'exposition de Françoise Letoublon qui se tint salle du conseil (notre photo) ou encore de l'exposition Camus (salle Gérard Debard).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'utilisation « régulière » de cette salle, hors période estivale.

En dehors de ces utilisations, les plages restées disponibles sont bien vite utilisées par les associations communales, intercommunales ou par d'autres groupes constitués : CUMA, Entraide Paysanne, Confédération Paysanne, organisation du Marché de Noël, pour le Don du sang, etc.

Cette vitalité associative fait plaisir à voir, elle est révélatrice du dynamisme communal, et personne ne songerait à s'en plaindre !

On a même pu voir début novembre un essai de danse « country » très sympathique et convivial. Mais on se rend compte aussi que les dimensions de cette salle, sa hauteur et sa « jauge » ne correspondent pas vraiment aux besoins de certaines activités, la question du rangement du matériel nécessaire ne trouve pas non plus de réponse satisfaisante.

Il faudra sans doute réfléchir à un nouvel équipement dans les années futures, il devra permettre de répondre plus efficacement, professionnellement, aux besoins de plus en plus diversifiés de la population et à l'organisation de certaines manifestations culturelles.

A. DEBARD



Groupe Country Danse,



Françoise Letoublon



Activité sportive ! le step.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 – 12h00		Café Rencontre			Yoga	Danse (tous les 15 jours)
13h30 – 17h00	Atelier peinture					
18h00 – 22h00	Gym - Activité Step	Randonnée Graines de chant	Gym		Chorale	

COMMUNIQUÉ DU CENTRE RÉGIONAL DE LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE

Il y a quelques années le plan de développement de massif du Haut-Lignon a connu un vif succès. Dans le cadre du Plan Pluriannuel de Développement Forestier, le CRPF d'Auvergne vient d'affecter une animatrice forestière sur notre territoire : Madame Delphine CHARRIER. Elle prendra en charge le travail de conseil et de vulgarisation auprès des propriétaires forestiers. Chaque personne concernée peut la joindre au 06 88 02 24 86 ou au 04 71 06 04 59 ou par messagerie : delphine.charrier@crpf.fr

Premier bilan de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires











Avec l'Inspecteur d'Académie.

Rappelons tout d'abord que le cœur de la réforme porte sur la répartition des apprentissages scolaires sur 4 jours et demi au lieu de 4 jours, afin de profiter d'une matinée supplémentaire (le mercredi matin, ou le samedi) pour mieux capter l'attention des enfants.

En complément les collectivités sont invitées à accompagner la réforme par l'organisation d'activités périscolaires.

Bien que ce ne soit pas une obligation formelle dictée par le Ministre de l'Éducation Nationale, nous avons choisi d'accompagner l'épanouissement des enfants par la mise en place d'activités d'éveil et de découverte, gratuites et de qualité.

Au terme d'un trimestre de fonctionnement, il est temps de tirer un premier bilan financier d'une réforme que ses opposants disent ruineuse pour les communes ou intercommunalités.

Naturellement notre analyse tient compte des aides de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales pour l'année scolaire en cours dont on sait qu'elles seront reconduites l'an prochain, et pérennisées pour celles de la CAF.

Outre quelques menus frais de matériel, les dépenses portent essentiellement sur la rémunération des intervenants.

Il y a 16 ateliers par semaine, dont 15 proposés par des animateurs rémunérés et un organisé par un bénévole. Les personnels rémunérés sont les professeurs de l'école de musique intercommunale du Haut-Lignon, les animateurs mis à disposition par la Ligue de l'Enseignement (animateurs du MontJoyeux) ainsi que ceux du centre de loisirs pour un total de dépenses de 8000 euros environ.

Les autres intervenants (bibliothécaires, animateurs sportifs dans le cadre de « l'école des sports ») sont déjà pris en charge par la collectivité (RISOM, Centre Social). Les deux ATSEM, dont l'emploi du temps a fait l'objet d'une nouvelle répartition, jouent un rôle important dans ces activités, de même que les enseignants. Par leur connaissance des enfants, ils sont un lien essentiel dans la nouvelle organisation.

Pour ce qui concerne les recettes elles consistent en une aide de l'État dite « fond d'amorçage », de 50 euros x 78 enfants inscrits = 3900 euros.

Une aide de la CAF de 0,50 cts par heure et par enfant présent (moyenne de 60 enfants x 3 heures par semaine x 36 semaines = 3240 euros).

Soit un total de recettes d'environ 7140 euros.

Le coût restant à charge de la commune parait donc tout à fait acceptable, moins de 1000 euros.

Les ateliers proposés cette année : les enseignants de l'école de musique (Florence, Damien, Anne Laure) proposent de l'initiation : cordes (contrebasse, violoncelle, alto, violon, en tout une dizaine d'instruments) clarinettes (12 clarinettes à disposition) et une chorale. Les animateurs sportifs (Nathalie, Roland, Eymeric, Michael) proposent des activités autour des jeux d'opposition, de l'athlétisme, des sports collectifs, des sports sur tapis. Les bibliothécaires (Patrick, Dominique) font découvrir, au travers de vidéos ou de livres, le monde de l'art. Les animateurs du centre de loisirs et du centre social (Camille, Thomas, Michael, Roland) animent des ateliers d'art plastique : découverte des matières et couleurs, fabrication d'instruments de percussion, rotin, bois ainsi que des jeux de société. Les animateurs du Montjoyeux (Brice, Morgan, Arnaud) proposent un atelier cirque et un atelier de découverte du territoire. Enfin les animateurs bénévoles (Monique, Alain, Marianne) font découvrir aux enfants des activités comme la lecture, le bricolage, l'histoire locale.

Pour les besoins de la CAF nous devons tenir à jour un cahier de présence très précis. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire que les enfants soient inscrits au trimestre.

Pour l'année prochaine, nous réfléchissons déjà à de nouveaux ateliers, peut être la découverte d'autres instruments de musique, du théâtre, de la danse ? Vos idées nous intéressent.

Dés la rentrée prochaine toutes les communes seront concernées par cette réforme et la proposition de temps d'activités périscolaires. Nous avons une longueur d'avance avec notre expérimentation, plutôt réussie.

Les attentes des enfants nous poussent à progresser et créent de nouveaux besoins dans le domaine de l'informatique mais aussi de locaux plus adaptés aux exercices physiques. Nous aurons donc l'occasion d'en reparler et d'y réfléchir avec tous les acteurs de l'Enfance et de la Jeunesse de la Commune. Qu'ils soient d'ores et déjà remerciés pour leur implication essentielle dans la réussite de la réforme, au seul bénéfice de nos enfants.

Marianne MERMET-BOUVIER

Animations... Animations...

Il serait bien vain de vouloir sur une page, retracer six mois d'animations proposées par la vie associative, culturelle ou sportive, communale et intercommunale..., mais nous voulons aussi profiter de cet article pour féliciter cet animateur infatigable, ce technicien, toujours présent quand il s'agit d'animer, de donner de son temps. Vous l'aurez reconnu sans problème, il s'agit bien sur de Laurent Riffard, un grand merci à lui ! Coup de chapeau !

Concerts au Temple : de l'orchestre d'Auvergne au Quartet Buenos Aires les amateurs de musique classique ont été comblés.

Activité festives et populaires comme le Sarassou ou sportives pour des amateurs confirmés !, chacun peut y trouver son compte.

Mais l'hiver puis le printemps qui vient ne seront pas en reste, en mars nous retrouverons le Printemps des Poètes, proposé par le Pays Lecture émanation des deux Communautés de communes. Faisons lui bon accueil car il semble que notre monde manque singulièrement de poésie... et même très souvent d'humour. Il y en a donc aussi pour tous les âges !

Rendez-vous le dimanche 16 mars à 16h30, salle de la mairie pour « Sable Doux » , un spectacle dédié à la petite enfance (0 à 6 ans !) avec la Compagnie « La Balançoire » de Billom (63).

Pourquoi le sable ? parce qu'il est désert ou plage ou grain, il coule inlassablement, indéfiniment et devient doux.

Pourquoi le désert ? Parce qu'il est grand et que nous sommes petits !

Petits d'hommes ? nous l'avons tous été et il est bon d'en cultiver le souvenir quand on est grand.











Quelques nouvelles de l'école Albert Camus



Avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les horaires de l'école sont désormais les suivants :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h50 - 12h15 et 13h45-15h35

Le mercredi : 9h00 -12h00.

Détail des effectifs à la rentrée :

P.S. :	14	M.S. :	7	G.S. :	8	soit 29 élèves
C.P. :	12	C.E1. :	8			soit 20 élèves
C.E.1 :	8	C.E.2 :	12			soit 20 élèves
C.M.1 :	9	C.M.2 :	11			soit 20 élèves

TOTAL : 89 élèves, (58 familles)

Le personnel intervenant dans l'école :
5 enseignants :
- En classe de maternelle, Mme GROS
- En classe de CP/CE1 : Mme MARTIN (assure l'intérim de la direction de M. BRUYERE jusqu'à son retour) et Mme DE LOS SANTOS (le mardi pour la décharge de direction), en classe de CE1/CE2 M. REYMOND
- En classe de CM1/CM2 Mme GUY.

- 2 ATSEM :
Marie-Jeanne RUSSIER et Martine VEY interviennent en classe de maternelle.

- 1 EVS : Mme Gwenaëlle PASCAL. Elle est arrivée début octobre avec un contrat de 20 heures, elle interviendra notamment en classe de CE1/CE2.

- Une maître E du RASED, Anne Laure VEY, qui intervient le vendredi après-midi.

Projets éducatifs et pédagogiques
Cette année toutes les classes de la maternelle au CM2 vont travailler et bénéficier d'un intervenant sur le thème du cirque.

Mais il y aura également au mois de décembre
- le spectacle offert par l'APE," la balade des clownelles"
- le repas de Noël à la résidence
- suivi du passage du Père Noël, avec des cadeaux collectifs financés par l'Association des Parents d'Élèves.

Sport
Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 soit 40 élèves, vont aller au second trimestre aux Bretchs (les vendredis matins) faire du sport dans le dojo et le gymnase. Puis ce sera le tour, au troisième trimestre des classes de CE1/CE2 et CM1/CM2.

Pour ces deux activités, il faut signaler que le coût du trajet est pris en charge par la Communauté de communes du Haut-Lignon.

Les élèves de GS, CP et CE iront en classe piscine au mois de juin.

Autres projets
Cette année les CM participeront à des ateliers philo, au défi langue et à la liaison CM2/6ème avec un projet **artistique** : utilisation d'un blog, travail sur la mythologie dans le cadre de Mus'École.

Les jeudis matins, **Musique** pendant ¾ heure avec Céline Ritton, intervenante musique de l'École intercommunale du Haut-Lignon pour les CP, CE et CM et 20 minutes pour chaque section de maternelle. Ainsi tous les enfants de l'école bénéficient de cette animation musique.

Fabienne MARTIN pour l'équipe pédagogique

Élections municipales 2014 – Mode d'emploi

Dans les communes de plus de 1000 habitants, la loi électorale prévoit un changement du mode de scrutin. Les nouvelles dispositions s'appliquent au MAZET dont la population compte 1162 habitants.

Dorénavant, les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire mais au scrutin de liste bloquée. De plus, chaque liste sera paritaire, c'est-à-dire qu'elle comportera autant de femmes que d'hommes, avec une différence admise de 1 (précision indispensable pour un Conseil municipal comme le nôtre qui compte 15 membres !).

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous voterez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites votre bulletin de vote sera nul.

À l'occasion des élections municipales, vous élirez également les conseillers communautaires (nos représentants à la Communauté de communes du Haut-Lignon).

Au moment du vote, vous aurez comme avant un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Les candidats au siège de conseiller communautaire sont obligatoirement issus de la liste des candidats au Conseil municipal.

Le décret du 18 octobre 2013 précise que la liste des candidats au Conseil municipal sera inscrite sur la gauche du bulletin et sur la droite du même bulletin figurera la liste des candidats au Conseil communautaire.

La présentation des candidats au Conseil communautaire doit respecter l'ordre de présentation dans lequel les candidats apparaissent sur la liste municipale tout en appliquant les règles relatives à la parité.

Pour ce qui nous concerne, nous élirons quatre Conseillers communautaires et choisirons un candidat supplémentaire, comme le prévoit la loi lorsque le nombre de sièges à pourvoir est inférieur à 5.

ATTENTION : la nouvelle loi prévoit la présentation obligatoire d'une pièce d'identité pour voter.

Les secrétaires de mairie sont à votre disposition pour toute information concernant le déroulement des élections.

B. COTTE

Finale nationale des chiens de troupeaux





C'est au pied du Pic du Lizieux, à « Sagnard » au Mazet-Saint-Voy, que se déroulera la Finale nationale des chiens de troupeaux, le 10 août 2014. Cette manifestation, une première en Haute-Loire, est organisée par l'Association des chiens de troupeaux 43 en collaboration avec quatre associations du Plateau du Haut-Lignon : le Comité d'animations de la commune du Mazet, l'Association des Chasseurs du Mazet, le Club de football A.S. Mazet-Chambon et l'Association des jeunes agriculteurs du canton de Tence et de la Communauté de communes du Haut-Lignon. Lors de cette journée, les participants s'affronteront sur un parcours type, chacun à leur tour. Le tracé sera ponctué de cinq tâches que le chien fera effectuer au troupeau dans le délai imparti de vingt minutes. De nombreuses animations mettant en valeur le chien viendront ponctuer l'évènement. Cette finale sera l'occasion de réunir professionnels, amateurs mais aussi simples spectateurs autour d'une discipline mal connue sur un site naturel exceptionnel et qui permettra aux visiteurs de la France entière de découvrir la région du Haut-Lignon.

La partie Communication a été confiée aux étudiants du BTS Communication du Lycée Saint Jacques de Compostelle au Puy-en-Velay. L'affiche ci-contre a été spécialement créée pour l'évènement par les étudiants. Un fond d'herbe représente la nature et la campagne. Le cadre est en lien avec le travail du chien qui « encadre » et gère le troupeau. Sa couleur or symbolise la victoire. Le chien, un Border Collie, est mis en avant car l'évènement est centré sur lui. Les vaches sont aussi présentes car ces chiens travaillent sur bovins.

Actuellement à la recherche de partenaires, pour mener à bien ce projet, nous cherchons le soutien d'entreprises locales qui pourraient nous aider sous forme de dons matériels ou d'aides financières. Il va de soi que votre nom et votre logo apparaîtront sur les supports de communication liés à ce concours.

P. ROUX

Pompiers du Mazet





Le centre de première intervention du Mazet-St-Voy est composé de 17 sapeurs-pompiers dont 1 médecin capitaine, 1 officier, 1 sous officier, 2 caporaux et 13 sapeurs tous volontaires (dont 4 nouvelles recrues pour l'année 2013). Il est sollicité pour des actions opérationnelles environs 40 fois par an, dont 77 % pour secours à victimes. Si l'activité opérationnelle est la partie voyante, les sollicitations telles que la formation, les manœuvres et les astreintes font partie intégrante de la mobilisation d'un sapeur-pompier. La solidarité des hommes et des femmes du centre du MAZET passe aussi par une activité amicaliste importante. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des habitants de la commune qui participent généreusement par votre accueil chaleureux et vos dons lors de notre traditionnelle tournée des calendriers de fin d'année.

Au nom du centre et de l'amicale des sapeurs-pompiers du MAZET nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

SGT GRILLO Christophe adjoint chef de centre MAZET-SAINT-VOY

Téléthon 2013



À fond la forme au local fitness !



Petits et grands avec les jeux de la ludothèque

Malgré un contexte économique peu favorable, les Mazetois se sont montrés encore une fois solidaires et concernés par cette lutte contre les maladies génétiques. Même si les activités « intérieures » ont été encore une fois privilégiées en raison des conditions climatiques (nos photos), merci à tous nos généreux donateurs qui nous ont permis de recueillir la somme de 5292,09 €.

Illuminations de Noël et économies d'énergie

Les décorations des rues devenant obsolètes, la commune a décidé de les renouveler en choisissant un éclairage par LED. Les anciens décors et guirlandes utilisaient des ampoules de 15 watts, on arrivait ainsi à une puissance installée de 6500 watts. Les nouvelles décorations utilisant des LED, bien que plus nombreuses, représentent une puissance installée de 850 watts. Pour une utilisation d'un mois on arrive ainsi à une économie d'électricité d'environ 300 euros.

Natura 2000 ou une nature exceptionnelle à préserver



Sur le territoire de notre commune deux sites font partie du réseau Natura 2000 : la Haute-Vallée du Lignon (animé par le SICALA de Haute-Loire) et le sommet du Lizieux (animé par l'ONF).

Du fait de certains habitats et espèces rares et menacées qu'ils abritent encore, ces sites sont inscrits au patrimoine naturel particulièrement remarquable en Europe. Ils doivent être gérés de façon à garantir la survie à long terme de ces espèces et habitats.

Dans le site du Lignon, pour la partie qui traverse le Mazet-Saint-Voy, soit environ 67 hectares, 4 espèces remarquables et protégées sont présentes : la Moule Perlière, l'Ecrevisse à pattes blanches, le Castor d'Europe et la Loutre d'Europe.

La Moule Perlière

Considérée comme une espèce en danger d'extinction, la Moule Perlière a disparu totalement de nombreux cours d'eau. Dans le Lignon, plusieurs zones de présence ont été recensées récemment mais l'effectif global a nettement diminué.

Pour ce mollusque d'eau douce, qui vit les premières années de sa vie enfoui et qui peut filtrer jusqu'à 50 litres d'eau par jour, la qualité de l'eau et du substrat doit être excellente. Pour les nitrates, son seuil de tolérance est de 1,7 mg/L, hors les concentrations du Lignon sont plutôt entre 2 et 3 mg/L avec une tendance à la hausse. Par ailleurs la reproduction de la Moule Perlière ne peut être assurée qu'en présence de truites Fario (les larves libérées dans l'eau vont se fixer sur ses branchies avant de s'implanter dans le fond de la rivière). Les signes de reproduction récente dans le Lignon sont malheureusement limités. Tous les efforts possibles doivent être mis en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau et assurer le maintien de la population de Truite Fario.

Le Castor et la Loutre d'Europe

Bien qu'en situation moins défavorable, du fait de leur recolonisation récente, ces deux mammifères aquatiques, ont également subi une forte réduction d'effectifs dans nos rivières françaises.

Le Castor et la Loutre ont des activités principalement aquatiques, mais ont également besoin d'habitats terrestres à proximité immédiate de l'eau, notamment pour le repos. Chaque individu (pour la Loutre qui vit en solitaire) ou famille (pour le Castor) évolue au sein d'un domaine vital de quelques kilomètres à plusieurs dizaines de kilomètres de cours d'eau.

Le castor est un rongeur et sa présence à été confirmée par des traces caractéristiques laissées sur les arbres (tailles en crayon). La présence permanente de l'eau et de formations boisées rivulaires (ripisylve à base de saules notamment) sont des conditions nécessaires pour son habitat.

En termes d'habitats en bords du Lignon, outre les praires de fauche de montagne, quelques habitats remarquables sont présents ponctuellement sur la commune, comme :

• la mégaphorbiaie hygrophyle (lisière humide à grandes herbes),
• la saussaie marécageuse (boisement dominé par des saules, très intéressant pour le Castor),
• la pelouse calcaro-siliceuse (pelouse rare à très forte diversité floristique).

Le deuxième site Natura 2000 concerne le pic du Lizieux au sein de la forêt intercommunale d'Araules, Saint-Jeures, le Mazet-Saint-Voy. Il fait partie du site « Sucs du Velay-Meygal », comprenant trois autres sucs. Ces sucs sont remarquables au niveau géologique avec les éboulis siliceux, et au niveau floristique avec tout un cortège de plantes pionnières et les landes à myrtilles et à callunes (fausse bruyère). Ils accueillent également quelques espèces d'oiseaux rares, comme le Merle de Roche.

Émilie DARNE
Animatrice SAGE Lignon du Velay SICALA Haute-Loire

Pour plus d'informations télécharger la newsletter du Lignon n°50.



Moule Perlière (source : SICALA 43)



Loutre d'Europe (source : S. Raimond)



Castor d'Europe (source : ONCFS)

Déneigement

Nous attirons l'attention des riverains des voies communales sur la nécessité qu'ils ont de vérifier que leurs arbustes ou arbres en plantation ne viennent pas empiéter sur les voies communales, ceci au détriment du déneigement de celles-ci. Les distances de plantation par rapport aux voies doivent être respectées et l'élagage soigneusement effectué. Ceci est nécessaire pour le confort de tous et améliorera la circulation en période hivernale.

Bilan saison 2013 à la Halle Fermière

Les activités du point information touristique du Mazet-Saint-Voy et de la Halle Fermière du Haut-Lignon ont connu une bonne saison touristique 2013 compte tenu de la situation économique que nous traversons.

Malgré un début de saison délicat, au printemps et sur la première quinzaine de juillet, le mois d'août a bénéficié d'une bonne fréquentation, supérieure à la saison précédente.

Nous avons accueilli au Mazet, au cours de la saison touristique 2013, 17 025 personnes (d'avril à septembre) soit un taux d'évolution de 6,57 % par rapport à la saison 2013.

Large succès également pour les animations estivales (foire du terroir, sorties avec l'association environnement et patrimoine, visites du jardin botanique, dégustations…)

Au top des demandes de l'office de tourisme

- Découvrir le territoire et ses activités : jours de marchés, lieux de baignade, visites de villages « typiques », randonnées organisées par l'association du Haut-Lignon.
- Profiter en famille : faire des petites balades au départ du village, des activités pour tous.
- Goûter les saveurs des productions locales et aller à la rencontre des producteurs.
- Se renseigner ou prendre des places pour les manifestations culturelles (festival Vivarais-Lignon, interfolk …)

La Halle Fermière remercie, pour la troisième année, la commune du Mazet-Saint-Voy pour l'achat de paniers garnis de Noël ainsi que les associations (Vélo Club du Haut-Lignon, AS Mazet-Chambon, Duathlon…) pour l'achat tout au long de l'année de paniers garnis à offrir lors de leurs manifestations annuelles.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année 2013 et pour faire le plein de saveurs, nous vous attendons nombreux à la Halle Fermière jusqu'au 31 décembre.

Émeline FAURIAT



Dégustation de produits du terroir, ici de la charcuterie, avec la présence du producteur de la ferme des Ombrages.



Passage remarqué d'un bus de touristes japonais en résidence à la Costette et très intéressés par les savoureux produits du terroir.

Entraide Paysanne du Plateau



L'association est un lieu d'échange et a pour objectif de répondre à vos interrogations et vos besoins professionnels.

Les membres de l'association **Entraide Paysanne** vous convient à rejoindre ce groupe d'agriculteurs du canton de Tence et ses alentours qui se retrouvent pendant la période d'**octobre à mai** dans la salle des Fêtes de la mairie du Mazet pour :

- **remplir** les dossiers administratifs : PAC, Plan d'épandage, échange de foncier,
- **se former** : Informatique, Nouvelle PAC, Découpe de viande,
- **s'informer** : Interventions animées par les organismes agricoles (DDT, Chambre d'agriculture, Sicala),
- **échanger** sur les évolutions de notre métier,

Pour rejoindre le groupe c'est simple

Il suffit d'appeler un des numéros suivants :
04 71 65 09 98 / 06 28 18 42 82
pour connaître la date de la prochaine réunion
et vous faire une idée sur le fonctionnement du groupe

André RUEL



Rando du Haut-Lignon... Comment çà marche ?



L'assemblée générale ce 26 octobre a donné des réponses satisfaisantes aux nombreux adhérents qui témoignaient de leur intérêt pour le fonctionnement de leur association. Animateurs et responsables ont vu dans cette rencontre, comme dans la fréquentation de leurs programmes si étendus et variés un encouragement à leur dévouement.

Ce ne sont pas moins de 162 randonnées qui ont fait découvrir, au cours de la saison 2012-2013, à 2366 marcheurs les charmes de nos sentiers et chemins, ici et ailleurs, parfois loin de la région.

En étroite collaboration avec nos Offices de Tourisme, grâce à des plannings encore renforcés en saison estivale, le bénévolat d'une douzaine d'accompagnateurs dévoués a bénéficié de l'engouement tout aussi approbateur des habitués du Plateau que des nouveaux vacanciers à sa découverte.

Au-delà même de cette activité fondamentale Rando du Haut-Lignon a pu répondre à des projets associant marche et culture, comme l'art musical ou en mémoire du séjour de Camus à Panelier, ou innovants comme l'expérimentation satisfaisante de trajets-aller avec le petit train Velay-Express suivis de retours en rando accompagnée.

Rendez-vous pouvait être pris par l'assistance attentive pour de nouveaux programmes participant au plaisir de bien vivre chez nous.

Les plantes du Jardin ont eu de la visite cet été

Comment une plante, être bien vivant, mais en même temps bien fixé au sol, peut arriver à se nourrir, à se reproduire, à se défendre...?

C'est sur cette problématique, bien singulière pour des êtres aussi mobiles que nous, que j'ai été amené à guider les visiteurs les mardis de l'été dernier.

Quelles adaptations, quelles astuces ont trouvé les végétaux pour survivre à cette immobilité ? Les élèves des classes de terminale scientifique étudient maintenant le sujet. Tout le monde pense aux épines des roses ou des orties, à l'amertume indigeste (pour les vaches…) de la gentiane, mais il existe de multiples adaptations surprenantes que l'on a du mal à imaginer (certains arbres communiquent entre eux par voie gazeuse pour avertir leurs congénères qu'ils sont en train de se faire dévorer…).

Le public varié exprimait des attentes diverses, mais on peut utiliser sans trop de difficultés un vocabulaire adapté à l'âge et aux connaissances de chacun pour expliquer l'association avec des bactéries ou des champignons, ou pour expliquer le rôle des fleurs par exemple, quitte à mimer l'abeille en action...

Les nombreuses espèces du jardin botanique servaient donc de support à ces explications, sans omettre des les identifier, de les remettre dans leur contexte naturel. Mais en la matière, je faisais souvent référence à Christian Grosclaude spécialiste de ces questions, qui anime toujours les sorties pour les plus érudits. C'était aussi l'occasion de souligner l'intérêt diététique, pharmacologique, gustatif… que peut présenter une espèce pour l'homme. Intérêt largement décuplé par la dégustation que nous proposait Émeline après la visite, devant des produits "très comestibles" de la Halle Fermière.

Au plaisir de vous retrouver dans ce cadre fort sympathique, dont les projets d'aménagement ne manquent pas.

Frédéric ANDRÉ 0675386683





Blanc, la somme de toutes les couleurs



Le remarquable travail du groupe de gymnastique



Chorale le blanc et le noir ou une blanche vaut deux noires sans mauvais esprit !



Bleu bleu le ciel de provence



Toutes les lettres et toutes les couleurs



Une bulle irisée aux couleurs d'arc en ciel



Claude Monet, une palette de couleurs



Le peintre en bâtiment sait aussi manier les couleurs


Les loisirs s'étaient mis en couleur


De délicieuses petites abeilles couleur de miel



Ou comment se mettre au vert !.


Un joyeux mélange, la terre est diversité


La musique, une fanfare de notes colorées !


En rythme et en couleur


Le garde champêtre en bleu marine



Une foule barriolée

Le Point Information Jeunesse du Haut-Lignon

Le Point Information Jeunesse (P.I.J.) du Haut-Lignon et le Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A.) sont deux services du Centre Social Intercommunal.

Le PIJ appartient à un réseau national et accomplit une mission de service public.

Un lieu d'information qui s'adresse à tous, sans distinction d'âge, de nationalité ou de situation, principalement aux jeunes (16-30 ans) ainsi qu'à ceux qui leur sont proches (parents, enseignants, éducateurs…) dans le respect de l'anonymat.

La documentation et les informations mises à disposition sont remises à jour chaque année et sont regroupées en 8/9 secteurs

1- Enseignement	5 - Vie pratique
2 - Métiers	6/9 - Loisirs Sport
3 - Emploi	7 - Vacances
4 - Formation continue	8 - Pays étrangers

C'est donc un accueil

GRATUIT- PERSONNALISÉ- SANS RENDEZ-VOUS

Depuis le début de l'année 2013, ce sont 350 personnes qui ont été accueillies, renseignées, accompagnées, ou aidées dans leurs démarches.

Des services pratiques : Aide à la rédaction de C.V. et lettre de motivation, annonces d'emploi…

Un accompagnement sur des projets, de vacances, de création d'association ou d'activité :

C'est dans ce cadre que 2 groupes de jeunes ont été accompagnés pour obtenir des subventions Action J et réaliser leurs projets :

Un film accès sur les préventions aux addictions. Les jeunes ont pu ainsi participer et présenter leur réalisation au Festival « Plein la Bobine » à la Bourboule au mois de juin.

Un groupe de musique, « les greens papers » ont également pu obtenir un financement Action J pour investir dans du matériel et pouvoir se produire localement.

2 autres groupes de jeunes sont actuellement suivis. Le premier concerne 2 jeunes filles, toujours sur Action J, souhaitant partir en Allemagne pour réaliser une exposition photos de la vie et de l'organisation des squats Berlinois. Le second est une aide à la reprise d'entreprise dans le cadre du dispositif Auverboost.

Des animations réalisées auprès de jeunes et de moins jeunes :

L'élan des initiatives : action régionale annuelle permettant la valorisation des projets de jeunes.

L'année dernière, un partenariat de l'ensemble des 5 PIJ de Haute-Loire avait permis de réaliser le carrefour des initiatives et de l'engagement le 3 novembre au Puy-en-Velay. Une trentaine de jeunes étaient venus présenter leurs projets, la soirée avait été clôturée par un concert de « The deans ».

Cette année, une semaine de valorisation est prévue du 6 au 12 avril 2014 en partenariat avec l'ADAJ 43, le RISOM, et le PIJ du Haut-Lignon. Il s'agira d'expositions de projets dans les bibliothèques tout au long de la semaine, voire, le mois complet pour certaines. Pour clôturer cette semaine, un premier concert aurait lieu le vendredi soir au Mazet-St-Voy, ainsi qu'une journée de présentation des projets le samedi à la Maison des Bretchs avec concerts de 2 groupes locaux le soir.

Les journées jobs d'été pour la première année en avril 2012 sur le territoire : Un franc succès puisque ce sont près de 100 jeunes de l'ensemble des communes qui sont venus chercher le job saisonnier avec 464 offres sur la Haute-Loire. Des employeurs présents sollicités toute la journée ont pu renseigner et accompagner les jeunes dans leurs démarches.

Cette année, elles auraient lieu le 5 avril, peut-être en partenariat avec le PIJ du Centre Social de St-Agrève. Tout ceci est en cours d'organisation.

Soirée Formation P.A.V.A. (Point d'Appui à la Vie Associative) et aide à la création d'association : Volet faisant partie intégralement des missions du PIJ dans la catégorie « Vie Pratique, projets et initiatives, créer une association » et dispositif à part entière puisque labelliser par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Le rôle du P.A.V.A. est de délivrer un premier niveau d'informations et de conseils, d'orienter, si nécessaire, les associations vers d'autres sources d'informations, d'apporter une compétence aux associations en matière de recherche de subventions, de créations d'associations, de constitutions de statuts…, de former et d'accompagner les bénévoles dans leur démarches et de mettre à disposition du matériel nécessaire à la communication.

Régulièrement, les associations viennent utiliser les outils de reproduction et nous avons accompagné une petite dizaine de créations d'associations depuis 2011.

Le 25 octobre à la Maison des Bretchs était convié l'ensemble des responsables associatifs de la Communauté de communes pour échanger sur les principes fondamentaux d'une association loi 1901 et sur la mise en place du Point d'Appui à la Vie Associative sur le territoire.

Cette rencontre était animée par Gaëlle SCHMITZ, chargée de mission à la délégation à la Vie Associative pour la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Ce sont 18 personnes représentant 21 associations de St-Jeures, du Mazet-St-Voy, du Chambon-sur-Lignon et de Tence qui se sont retrouvées autour de Gaëlle.

Dans une ambiance conviviale remplie d'échanges, et à partir d'un diaporama rappelant ce qu'est la loi 1901, les questions et préoccupations ont pu, en partie, être traitées, statuts, réglementation, responsabilité… Il s'agissait de réfléchir sur les objectifs réels et communs d'un rassemblement associatif. La réflexion a amené d'autres questions et le temps a paru trop court.

En lien avec la DCSPP et Gaëlle SCHMITZ, nous prévoyons d'autres réunions d'informations et de formations à partir du mois de janvier sur des thématiques telles que : Statuts d'une association, cadre juridique et association employeur, formation aux premiers secours…

Pour plus d'informations, contacter Nathalie Lassagne à la Maison des Bretchs au 04-71-56-37-49

E-mail : maisondesbretchs@orange.fr
Site internet : http://www.info-jeunes.net" www.info-jeunes.net
Les mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Les jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 16h30 à 18h

Crèche “Les Pitchounets”

L'équipe des Pitchounets accueille les enfants de la commune du Mazet-saint-Voy et des communes avoisinantes du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h, en accueil journalier ou périscolaire. Les familles peuvent venir y inscrire leur(s) enfant(s) de 0 à la veille de leurs 6 ans. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous avons mis en place cette année des rencontres avec les enfants du Relais d'Assistantes Maternelles. Le RAM nous a fait partager des séances d'éveil corporel à raison d'une séance mensuelle. Les enfants de la crèche apprécient de rencontrer de nouveaux petits et sont enchantés de découvrir leurs capacités motrices en musique.

Nous avons poursuivi notre partenariat avec la ludothèque. Les Pitchounets peuvent ainsi profiter de nouveaux jeux chaque mois en compagnie de Marie qui vient leur présenter.

Au printemps les « grands » de la crèche ont fait connaissance avec l'école, la classe, Irène et les enfants de maternelle. Ces temps passerelle permettent aux futurs enfants scolarisés de se familiariser avec leur futur environnement. Cela facilite leur adaptation à leur nouvelle vie. Le fait de rentrer à l'école avec des enfants déjà rencontré à la crèche aide également à cette intégration.

En avril dernier nous avons demandé un changement d'agrément à la PMI. En effet, le taux de fréquentation de la crèche n'étant pas suffisamment satisfaisant en regard des exigences de la CAF, nous avons diminué notre capacité d'accueil. Nous pouvons désormais accueillir 9 enfants au lieu de 12 précédemment.

Cette année l'équipe a poursuivi son travail sur l'écriture du projet d'établissement de notre structure car non existant jusqu'à présent. Nous sommes fières de l'avoir terminé car cela représente beaucoup de temps et d'investissement. Il présente la crèche, précise nos valeurs, principes pédagogiques et éducatifs, etc. Il sera consultable sur place en 2014.

L'année prochaine, nous proposerons des matinées de découverte de la crèche ou portes ouvertes. Cela permettra à des familles de venir nous rencontrer et nous faire connaitre auprès d'elles. Lorsque le cadre sera complètement défini, nous rédigerons un article dans la presse afin de préciser les modalités de ces moments.

En 2014 la crèche fête ses 25 ans !

Les Pitchounets vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

L'équipe de la Crèche







La Costette

Bon anniversaire ! Joyeux anniversaire !



Non, nous ne fêtons pas la pose de la première pierre.

Nous ne fêtons pas non plus l'anniversaire de l'inauguration de la Costette.

Nous fêtons une année de présence à la Costette !

Et à cette occasion, le Conseil d'administration m'a offert la rédaction de cette lettre.

Quel cadeau !!

J'ai appris beaucoup pendant cette année passée au Mazet-St-Voy.

Sur la vie rurale semi-montagnarde du Plateau Vivarais-Lignon et ses climats si particuliers : rudesse ? Assurément. Exception ? Probablement.

Sur la variété et la diversité du monde protestant sur ce Plateau : richesse ? Assurément. Dispersion ? Probablement.

Mais c'est surtout au sein même de la Costette, à travers ma fonction d'hôte d'accueil, que j'ai beaucoup appris, que j'ai beaucoup reçu.

Tous les groupes et toutes les personnes ne sont pas forcément faciles à recevoir, il faut être réaliste et honnête. Mais les temps plus laborieux sont vite effacés par la grande majorité des moments forts et intenses.

Je ne vais pas faire une liste exhaustive (je risque d'en oublier !), mais je peux dire que j'ai été gâté par le nombre et la diversité des groupes et des personnes qui ont été reçus ici.

- des groupes de jeunes (camps et colos – collèges et lycées – classes prépa - Union Jeunes)
- des familles (mariages – anniversaires – rencontres – cousinades)
- des groupes divers (randonneurs – peintres – motards – fanfare – chorale)
- des groupes d'handicapés (FAM – IME – ESAT)
- des associations locales (parents d'élèves – foot – comité d'animation)
- des groupes d'églises (week-end de rentrée ou de fin d'année – école du dimanche – campus familiaux – pastorale).

J'ai vécu de belles rencontres et parfois des partages plus profonds quand le temps le permettait.

Il est vrai que j'ai démarré fort en 2012, avec l'accueil d'Union Jeunes, le rassemblement national des jeunes de l'Union des Églises Libres, quelques semaines après mon arrivée et ma prise de fonction à la Costette. Quel beau souvenir ! De voir ces jeunes (+ 250) rassemblés pour partager leur foi et leurs attentes, pour être en communion pendant ces quatre jours. Sans oublier les moments de fête, bien sûr...

Toutes ces expériences m'ont fait comprendre que le centre est réellement un carrefour,

- un carrefour de rencontres,
- un carrefour de partages,
- un carrefour de repos,
- un carrefour de travail,

et les témoignages des personnes, tant celles qui découvrent la Costette que les fidèles qui reviennent régulièrement, me renforcent dans ma présence et dans ma mission.

L'équipe avec laquelle je travaille m'a beaucoup aidé pendant cette année, et je veux citer Sabine, mon épouse, qui m'a apporté tout son soutien.

Il faut noter aussi que la Costette a entamé une phase de mutation avec la rénovation de l'aile Lizieux (hébergement) en 2012, et le projet de rénovation du reste du centre sur les prochaines années (salle à manger – salle de spectacle – cuisine – étage en 2014-2015).

Pour tout cela, j'ai besoin, nous avons besoin du soutien de tous pour faire perdurer l'esprit qui plane sur la Costette.

En 2014, si tout se passe bien, nous aurons la joie de recevoir, outre les groupes et personnes accueillis traditionnellement, deux temps forts. Un premier pour la semaine de Pâques, avec une retraite organisée par les Diaconesses du Moutier-St-Voy. Un second à la fin de l'été à travers une retraite autour d'un thème central (les Béatitudes seraient au programme ?).

Et je remercie l'Union d'avoir choisi la Costette pour la tenue de sa Pastorale Nationale 2014.

Je terminerai cette lettre par une citation d'Albert Einstein :

« Le hasard, c'est Dieu qui se promène incognito ».

Alors je rends grâce au hasard de m'avoir conduit à la Costette...

À très bientôt de s'y rencontrer.

Dominique BELSŒUR



la lettre de la Costette

Novembre 2013

Bon anniversaire ! Joyeux anniversaire !

un carrefour de rencontres
un carrefour de partages
un carrefour de repos
un carrefour de travail

Dominique Belsoeur

Association Environnement et Patrimoine du Mazet

Cet été, nous avons fêté le centenaire de la naissance de Camus, d'abord grâce à une exposition « *Du dernier mot au premier homme* » réalisée par l'association Confluence de Montauban et installée salle Gérard Debard, au niveau du Jardin Botanique. Pourquoi Camus ? Chacun sait que cet écrivain célèbre a, selon ses propres mots « *lié une intrigue avec ce pays* », depuis ce premier séjour sur notre commune, à Panelier, d'août 1942 à octobre 1943.

Mais il y reviendra plusieurs fois, après la guerre, avec ses enfants Catherine et Jean. Sa fille Catherine avait d'ailleurs tenu à être présente pour le vernissage et la conférence relative à ce premier séjour. Une façon de montrer son attachement à ce lieu et plus largement à l'esprit qui règne sur ce Plateau !

Cette rencontre empreinte de convivialité et de simplicité était aussi l'occasion pour la Halle Fermière de faire découvrir à nos visiteurs venus de Lourmarin dans le Luberon, les savoureux produits fermiers de notre région. Les membres de l'association avaient installé en complément dans le Jardin botanique une dizaine de panneaux réalisés à partir des textes écrits par Camus à Panelier durant ce premier séjour, illustrés par de remarquables photos de Cyril Treveys. La composition des panneaux était l'œuvre de Thomas Meut, étudiant en master d'histoire à l'Université Jean Monnet.

Cette année 2014, l'association sera encore au diapason des célébrations nationales avec un regard sur la guerre de 1914… Nouveau centenaire… Nous recherchons tout document de cette période, des années de guerre : photos, objets, médailles, courriers, ne jetez rien , tout nous sera utile pour rappeler le souvenir de ceux qui ont vécu le drame qui a marqué douloureusement tant de familles de notre Plateau.

Vous pouvez joindre les membres de l'association au 04 71 65 88 57 ou 04 71 65 01 09 ou encore envoyer un mail à debarda@wanadoo.fr.

Les Amis du Plateau

Le jeudi 21 novembre, plusieurs travailleurs de l'ESAT ont reçu leur Attestation de Compétence lors de la cérémonie départementale qui se tenait en salle de cession du Conseil Général.

Cet évènement clôture le parcours de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience : sur la base du référentiel métier de droit commun (CAP), les travailleurs d'ESAT présentent leurs compétences professionnelles devant un jury de l'Éducation nationale. Les moniteurs d'atelier ont été formés à cet accompagnement.

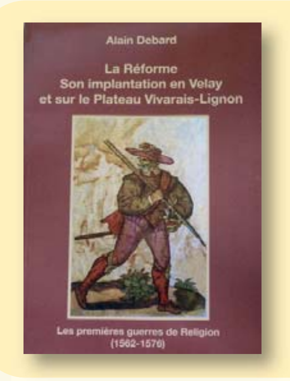
La valorisation des personnes au travers de la reconnaissance de leurs compétences, trop souvent ignorées, est un vrai sujet de satisfaction, pour les travailleurs, les éducateurs et nos partenaires professionnels.

Félicitations à tous ceux qui ont fait cet effort : 13 personnes en 3 ans !

Thierry FERRAND



PARU CET ÉTÉ AUX ÉDITIONS DU ROURE



- Pourquoi et comment le protestantisme s'est installé de manière si uniforme sur le Plateau ?

- Un regard sur les quatre premières « guerres de religion » , ou comment la religion peut dans certaines conditions (crise sociale, inégalités, pouvoir autoritaire…) devenir un enjeu de pouvoir en fabriquant intolérance et intégrisme.

La séparation de l'église et de l'état est l'une des conditions nécessaires pour que la religion puisse jouer un rôle positif et équilibrant dans la société. Un équilibre fragile mis à mal aujourd'hui dans de nombreux pays qui respectent peu ou mal la liberté de conscience devant la montée des communautarismes.



ÉGLISE PROTESTANTE UNIE du Mazet, ce sont les paroissiens des secteurs de Fay-sur-Lignon, Freycenet de Saint-Jeures, du Mazet, de Montbuzat.

LE CONSISTOIRE DE LA MONTAGNE

Le Consistoire de la Montagne n'est pas une nouvelle organi**sation, ni une nouvelle association, ni une nouvelle église ; il s'agit simplement d'un groupe de travail (Un ensemble) où se retrouvent des représentants des paroisses des Églises Protestantes Unies du Plateau.**

Notre paroisse trouve toute sa place au sein du Consistoire de la Montagne qui regroupe les paroisses de Tence, Devesset, du Chambon sur Lignon, de St-Agrève et du Puy-Yssingeaux.

Le travail au sein du Consistoire est d'abord de coordonner, d'harmoniser si possible les choses qui peuvent l'être, tout en respectant la vie de chaque communauté.

• Pour les jeunes coordonner les programmes et la formation des bénévoles du Catéchisme et de l'École biblique, mettre en commun des moyens pour organiser des activités consistoriales comme les sorties : les week-end et camp KT, l'activité du groupe de jeunes, la journée de fin d'année des Écoles Bibliques du Consistoire.

• Mais aussi pour les moins jeunes, des animations dans les différentes paroisses comme le culte du Consistoire, les Études bibliques tous les quinze jours au Chambon-sur-Lignon, la Favea au pied du Lizieux, des conférences, des expositions, des spectacles (La Marelle, Le Souffle d'Etty). Toutes ces animations que chaque paroisse, prise séparément, n'aurait pas les moyens d'organiser.

On peut aussi ajouter le voyage proposé par notre paroisse qui est ouvert à tous, même au-delà du Consistoire.

• Enfin le consistoire est un élément de solidarité qui participe financièrement à l'entretien des bâtiments des différentes paroisses.

Mais cela n'enlève rien à la vie de notre communauté qui, en plus des activités régulières, sait aussi se retrouver tout au long de l'année, et en particulier lors des rencontres que nous avons eues comme :

• la fête de paroisse à Freycenet qui est toujours un moment festif ouvert à tous sur cette place des Droits de l'Homme rassemblant toutes les manifestations d'été du village.

• la FAVEA le 11 août au pied du Lizieux

• les concerts, expositions et autres rencontres chorales au Temple du Mazet

• le marché de Noël où toutes celles et ceux qui l'ont préparé pour le weekend du 23 et 24 novembre vous remercient d'être venus aussi nombreux malgré une météo « plus que maussade !!! ».

• le goûter de Noël le 21 décembre

• cette année encore la rentrée le 15 septembre, a donné le départ des différentes activités pour petits et grands… (dès 4 ans pour l'éveil biblique, jusqu'à 90 ans et plus pour les Tricoteuses).

Merci à toutes et tous, joyeux Noël et bonnes Fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux pour 2014.

Maurice DOLMAZON







Association des Parents d'Élèves



L'Association des parents d'élèves (APE) de l'école Albert CAMUS a élu son nouveau bureau lors de son assemblée générale en octobre dernier. De nouvelles figures ont pris leurs responsabilités afin d'assurer le fonctionnement de notre association. Nous saluons ce renouvellement et l'arrivée de nouveaux parents au bureau, pour cette année scolaire.

Les intempéries récentes nous ont obligé à décaler notre expo/vente de livres jeunesse de novembre à mi-décembre. L'APE a eu le plaisir de s'associer au RISOM (Réseau Intercommunal SOlidaire des Médiathèques) pour organiser la venue d'une illustratrice stéphanoise, Carole CROUZET, qui a proposé des ateliers de création aux enfants de l'école à cette occasion.

En décembre, toute l'école a découvert un duo de clowns féminin dans un spectacle original : « La Ballade des Clownelles ». L'APE s'est une nouvelle fois mobilisée pour que la période de Noël soit colorée par des surprises et des gourmandises pour les petits et les plus grands.

Nous avons décidé de reconduire une nouvelle édition de notre Loto, organisée en partenariat avec le club de Foot Mazet/Chambon. Le tirage de loto est fixé au Dimanche 30 mars à partir de 14h30 dans la Salle du Garay.

Un iPad air est en jeu ainsi qu'une dotation impressionnante, comme chaque année !

N'hésitez pas à vous procurez des cartons auprès des 2 associations dès à présent.

L'APE de l'école Albert CAMUS se donne les moyens de rester active pour contribuer au financement des activités de l'école et permettre une vie associative parentale autour de la scolarité des enfants du Mazet.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, à toutes et tous !

Jean MOUGEL, pour le bureau

Composition du nouveau bureau :

– Jean MOUGEL, Président
– Vanessa FERRIER, Vice Présidente
– Raphaëlle JOUVE, Trésorière
– Yves JOUFREY, Vice Trésorier
– Élodie RAZIMBAUD, Secrétaire
– Marion PREVOST, Vice Secrétaire

Le Scrabble



Après la trêve estivale, le club de Scrabble a repris ses activités le 5 septembre. Nous avons enregistré deux nouvelles inscriptions ce qui porte à 31 le nombre de scrableuses. L'Assemblée Générale de notre association a eu lieu le 12 septembre, élisant un nouveau bureau et décidant que la cotisation reste inchangée par rapport aux années précédentes.

Nous avons participé au Téléthon avec un stand pâtisserie et notre aide à la pluche des pommes de terre pour la fricassée.

Le repas de fin d'année a eu lieu à Yssingeaux et s'est poursuivi par un après midi bowling.

La buche de Noël a été dégustée en toute convivialité avant les fêtes de fin d'année.

Nous remercions encore une fois Monsieur le Maire et son Conseil municipal qui ont accédé à notre souhait d'avoir un ordinateur. Nous sommes en relation avec le club de Scrabble de Saint-Étienne qui nous aide à mettre en place le logiciel nous permettant de jouer en duplicate.

Nous souhaitons à chacun de vous de belles fêtes de Noël et une heureuse année 2014.

Linette GIRE

Église Évangélique Libre du Riou



Le début de l'année 2013 fut douloureux pour notre communauté avec le décès de deux de nos anciens d'Église : Marc Ferrier "du Pin" et Camille Dutronc. Malgré ces moments difficiles, nous avons pu maintenir les événements "majeurs" prévus pour l'été : le concert en plein air de Pat Berning et son groupe qui a rassemblé environ 300 personnes et aussi le One-man-show chrétien Suisse avec Alain Audersey qui a passé tout un week-end avec nous ici sur le Plateau.

En tant que chrétiens nous avons pu vivre ces moments de joie, aussitôt après notre deuil, grâce à l'espérance que nous pouvons trouver dans l'Évangile de Jésus Christ.

Les activités habituelles de la communauté suivent leur cours depuis notre culte dit de "rentrée d'Église" du 14 et 15 septembre. ERIC DENIMAL, auteur de "La Bible pour les nuls", était notre orateur. Nous nous réunissons tous les mardis à 20h pour un partage biblique, une fois tous les 15 jours le groupe féminin se réunit le vendredi à 10h ; tous les dimanches à 10h30 c'est le culte et aussi le catéchisme pour la jeunesse. Une garderie est prévue pour les enfants de moins de 2 ans. Nous sommes encouragés par l'engagement des frères et sœurs plus jeunes dans les différents services de la communauté.

Nous nous apprêtons à vivre la fête de Noël et, pour cette occasion, nous invitons, en collaboration avec le club biblique de la communauté de La Mion, la troupe des "Petits messagers" pour un spectacle de marionnettes, le 14 décembre à 14h30 à la salle du Garay.

Ce temps de l'Avent, qui commence dès le premier dimanche de décembre, est un temps d'attente de l'événement de Noël. Il nous invite à garder l'espérance en notre Dieu au travers de son Fils Jésus Christ en toute circonstance. L'Église du Riou est partenaire des activités de l'AEP (Alliance pour l'Évangile sur la Plateau), AEP qui rassemble la majorité des communautés du Plateau issues de la Réforme. Nous profitons de cet article pour annoncer notre prochaine activité au sein de l'AEP, c'est la semaine de prière dans le cadre du CNEF (Conseil National évangélique de France), semaine de prière qui aura lieu sur le Plateau du 12 au 18 janvier 2014. Ces moments de prière auront lieu chaque jour dans les différentes communautés. Nous pouvons aussi vous inviter déjà pour notre culte en commun le 1er Juin 2014 à la Salle du Garay.

Quel privilège de vivre notre foi chrétienne sur le Plateau du Vivarais-Lignon riche de l'histoire de l'Église. Nous souhaitons que ce témoignage continue en toute humilité et sans complexe aucun, ceci dans la joie et dans l'unité des différentes communautés.

Hocine, pasteur de l'église du Riou.



JUSTE NOUS « UN ALBUM EN 2014 »



Depuis la dernière sortie de son album en 2010, Franck et ses musiciens se sont consacrés aux concerts.

Cette année 2014, ils proposent un spectacle très acoustique « juste nous ».

- En janvier 2014, nous serons en studio afin de proposer un nouvel album composé de 11 nouvelles chansons et une reprise.

La sortie de celui-ci sera prévue à la fin du printemps 2014.

- Cet album sera vraiment à l'image de ce que nous proposons en concert.

Un clip verra aussi le jour en 2014.

Nous sommes impatients de vous revoir sur notre route.

Franck




Guitare acoustique : Azzouz / Guitare leader et chœurs : Guy
chœurs et percussions : Christine / Guitare et chant : Franck / Technicien son : Thierry

Club des Aînés de la Vaysse



Malgré un effectif plutôt en baisse nous nous sommes réunis tous les mardis en 2013, sauf période estivale, à la résidence du Lizieux pour participer aux activités proposées dans la bonne humeur et bien sûr sans oublier de fêter les anniversaires.

Notre sortie pique-nique du mois de juillet a débuté par une visite de l'imprimerie CHAZOT à Malagayte où nous avons été très bien reçus. Nous avons découvert les nombreuses activités de l'imprimerie qui rayonne sur toute la région et également le fonctionnement des imprimantes.

À midi c'est près de l'étang des Barthes que nous avons sorti le repas du sac avec le beau temps, malgré un orage menaçant et l'après-midi nous avons visité le village de Moudeyres avec la visite guidée de la ferme des frères Perrel : une journée appréciée de tous.

Au début novembre, nous nous sommes retrouvés au restaurant du Bouchat autour d'un bon repas avec la présence toujours très appréciée de notre maire, Bernard COTTE.

Autre date très importante, le samedi 7 décembre pour la préparation de la Douce géante vendue au profit du Téléthon et toujours très appréciée. À cette occasion nous renouvelons nos remerciements aux primeurs du marché du Mazet pour la fourniture des pommes, aux deux boulangeries pour la fourniture de la farine et également la cuisson, aux particuliers qui nous prêtent la marmite et enfin aux pompiers et aux Anciens combattants pour le transport et la vente de la Douce.

Après quelques hésitations notre dévoué président, André Ruel, a décidé de continuer ses activités en 2014 mais il envoie des SMS à tous les jeunes et moins jeunes retraité(e)s pour qu'ils reprennent le flambeau.

Pour l'Association, le secrétaire René LAYES.

Vélo Club du Haut-Lignon



C'est par une journée particulièrement clémente que s'est déroulé, fin octobre, la troisième édition du Cyclo-cross organisée par le Vélo Club du Haut-Lignon.

Le vainqueur de l'édition 2011, Jean Baptiste Pinçon, franchissait la ligne d'arrivée en vainqueur, devançant de plus d'une minute Félix Delolme (vainqueur du Duathlon 2013 en équipes). Le podium était complété par Cyril Vérilhac, un cévenol pure souche, licencié à Valence.

Grâce à la générosité de plusieurs commerçants et artisans de la commune ainsi que la municipalité du Mazet, plusieurs participants ont été récompensés salle de la mairie en présence du maire Bernard Cotte.

En préambule de son assemblée générale du 16 novembre 2013, le Vélo Club du Haut-Lignon accueillait ses sponsors autour d'un apéritif. C'était l'occasion de présenter les nouvelles tenues qui seront arborées par les adhérents en 2014. L'entreprise locale AMGM figure parmi nos nouveaux sponsors et nous remercions Étienne Héritier et ses associés pour leur générosité.

Concernant la vie du club, le 19 janvier aura lieu une initiation au skating sur les pistes de ski de fond des Estables suivie d'un repas à la maison forestière. Un « week-end club » dans la Drôme provençale est prévu pour Pentecôte à Buis les Baronnies.

Les sorties dominicales reprendront en début de saison et la création de groupes de niveaux, pour le confort de tous, est à l'étude.

En mai, le club organisera une randonnée VTT accessible à tous, à l'occasion de la fête des jonquilles ainsi que la Ronde Cévenole au Chambon-sur-Lignon début août 2014. Enfin, en octobre, le Cyclo-cross du Mazet clôturera les manifestations officielles inscrites au calendrier FSGT.

Le président Éric Serrière clôturait cette assemblée générale en remerciant l'ensemble des partenaires qui soutiennent le club, précisant que les nouveaux membres seront les bienvenus.

Renseignements sur notre site :
www.klubasso.fr/veloclubduhautlignon

Le secrétaire, Éric ROYET

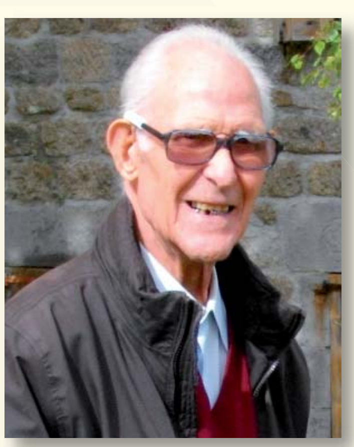


L'accueil dans les années 1930



Place du Mazet avec le car Brottes

Nous avons fêté en 2012, 100 ans de tourisme sur le Plateau, avec une exposition présentée dans la salle sous la mairie par l'Association environnement et patrimoine du Mazet. Parmi les facteurs ayant permis le développement de l'accueil touristique nous avions évoqué l'accueil paysan. L'infinité de sucs et de collines de notre Plateau Vivarais-Lignon, qui s'élève jusqu'au Mézenc, est cultivée alors comme un jardin. Les fermes sont partout, dans de nombreux endroits secrets, dans le moindre creux de vallon. Exploitant laborieusement quelques hectares, le paysan est heureux de louer une chambre ou deux aux *« touristes »* ou d'accueillir des enfants en villégiature. Nous avions évoqué à cette occasion l'action du pasteur protestant Louis Comte en direction des populations d'enfants défavorisés, notamment en provenance du bassin minier de la Loire, mais il existait apparemment des actions du même type menés par d'autres organismes. Le bulletin municipal a retrouvé un de ces « touristes des années 30 ».



A Blairon raconte : « C'était en 1931, j'avais alors 12 ans et nous habitions à Oran, en Algérie. Mon père était maçon et nous n'avions guère les moyens de partir en vacances comme cela se pratique aujourd'hui. Bien que scolarisé dans le public je fréquentais le patronage des œuvres catholiques d'Oran. Plusieurs pèlerinages étaient organisés chaque année à la Louvesc en Ardèche. Oran organisait pour les enfants des écoles des grandes vacances à la métropole. La montagne était surtout réputée pour son bon air. Mi-juillet j'ai donc pris le bateau pour Marseille puis le train et enfin l'autocar pour monter en Ardèche puis au Chambon-sur-Lignon. De là des dizaines de familles de paysans nous attendaient avec un cheval ou à pied pour nous répartir dans les fermes. Pour moi et mes camarades ce fut la ferme Ferrier à Chazeaux au Mazet-Saint-Voy.

Je suis bien tombé car il y avait dans cette ferme des enfants de mon âge. Nous étions là pour un mois, une chambre pour les filles, l'autre pour les garçons. Les chambres n'étaient que des alcôves de planches dans la grange et nous traversions le foin pour aller nous coucher. C'était les normes de l'époque !

Nous n'avions pas le droit de travailler, seulement un peu de garder les vaches. Ce que j'aimais car pour moi c'était vraiment dépaysant. Nous jouions beaucoup, en particulier il y avait près de la ferme un beau plan d'eau, la levée de Blachon, mais attention nous avions interdiction formelle de nous mouiller sous peine de sévère punition.

Avec mes camarades nous parlions chacun de notre pays, nous leur parlions de l'Algérie, de la mer, des musulmans, des traditions méditerranéennes. C'était une découverte pour chacun.

Le principal changement dans mes souvenirs était l'alimentation, de la soupe à midi et surtout ces énormes tourtes de pain de seigle que j'étais bien en peine de porter tout seul. À cette époque le chef de famille était sévère, lui seul distribuait le pain à chaque repas et à ses côtés il gardait un long bâton qui lui servait à maintenir l'ordre de sa grande tablée. Ce bâton, mes doigts s'en rappellent encore.

Un jour, mon oncle Antoine, qui était installé à St-Étienne avec ma tante Isabelle depuis 1919 est venu me voir. Comme la famille désirait me rencontrer il m'a invité quelques jours chez lui. Nous avons donc simplement échangé ma place avec mon cousin Auguste, en cas de contrôle de l'inspectrice de la ville pas de problème, ni vu ni connu le compte y était !

Une petite indemnité était versée à la famille, cela était très modeste mais nous étions choyés. Toute la famille veillait à ce que nous ramenions de bons souvenirs et que les contrôles se passent bien. Dans notre groupe dispersé au Mazet et dans les environs nous étions tous catholiques (ou peut être juifs), cependant et afin de garder une éducation religieuse nous allions tous au temple le dimanche.

Je garde de cet été 1932 au Mazet des souvenirs marquants et encore des relations qui perdurent aujourd'hui. Des souvenirs de jeux heureux, de la vrai camaraderie, mes cousins sont ensuite venus à leur tour en vacances dans cette famille. Pour ma part à 19 ans en 1938 je suis venu définitivement en Métropole. Je reviens régulièrement au Mazet… 82 ans plus tard ».

Témoignage recueilli par T. QUESADA

Directeur de publication : Bernard COTTE - Dépôt légal : 4ème trimestre 2013 - ISSN 0988-5765

Création - Imprimerie Chazot - Malagayte 04 71 65 04 56

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement